Le 25 janvier 2022

Compte-rendu de la Commission locale de développement rural de La Roche-en-Ardenne En visio-conférence, le 24/01/2022

Présents : Etienne Jacques, Josette Fauconnier, Patrick Volvert, Myriam Dings, Jean-Michel Bodelet, Sophie Molhan, Guy Gilloteaux, Annie Duterme, Noémie Vanbelinghen, membres de la CLDR ;

Bureau d'études Orthogone : Thomas Poncelet et Pierre Poncelet ;

FRW : Catherine Servotte et Séverine Schonne

Excusés : Dominique Gillard, Léon André, Karim Achour, Nathalie Antoine, Véronique Poncelet, Christiane Collinet.

* * *

0. Introduction

Catherine Servotte accueille les participants, les remercie de leur présence - à nouveau en visio vu les conditions sanitaires - et leur rappelle l'ordre du jour : la présentation des fiches-projets du lot 2.

La FRW cède la parole à Guy Gilloteaux qui souhaite communiquer à la CLDR deux informations importantes :

- 10 communes de la Province de Luxembourg (dont La Roche) vont pouvoir rentrer des projets (de minimum 750 000€), par le biais d'IDELUX, dans le cadre d'un financement européen (FEDER). Différents bâtiments sont pressentis à l'heure actuelle pour faire l'objet de ces fonds : l'ancien musée de Grès (en fonction des résultats de la consultation populaire*), la Maison des Frères…
- Dans le cadre du Plan de Relance Covid de la Région, des fonds seront alloués au tourisme fluvial, avec une extension notamment pour la Province de Luxembourg au tourisme fluviatile mais avec une enveloppe financière moindre. La commune de La Roche, en partenariat avec Houffalize, pourrait rentrer un projet concernant le tour du lac de Nisramont. Le but étant de réguler l'afflux de visiteurs sur le site, mieux l'organiser, le canaliser pour éviter d'abîmer les berges et revoir les aménagements de promenades.

** La commune organise une consultation populaire le mardi 15 février 2022 à 20h à la salle Miro pour connaitre l'avis des citoyens par rapport au devenir de l'ancien Musée des Grès. Invitation cordiale à toutes et tous ! Plus de précisions dans le bulletin communal de février 2022.*

1. Approbation du PV de CLDR du 29/11/21

Les participants n'émettent aucune remarque sur le compte-rendu et l'approuvent.

2. Présentation par l'auteur des fiches-projets du lot 2

Catherine Servotte passe en revue les intitulés des fiches-projets du lot 2 qui seront présentées en séance. Depuis le choix de ces fiches, de l'eau a coulé sous les ponts et certaines choses ont évolué. De commun accord avec la commune et l'auteur, la FRW propose à la CLDR certaines modifications :

1) Transférer la fiche-projet 2 : réalisation d'une opération « cellules commerciales vides » en lot 0 étant donné que cette démarche est en cours via l'ADL et en particulier, via une étude réalisée par l'AMCV (Association du Management de Centre-Ville). Noémie Vanbelinghen apporte en séance quelques précisions sur le projet et assure que des liens seront faits avec la CLDR dès que nécessaire au suivi de cette action.
2) Transférer la fiche-projet 9 « Découverte de la commune par géocaching » vu le nombre de jeux déjà développés par des privés mais aussi en cours via la Maison du Tourisme (jeu de piste Totemus), il s'avère plus pertinent de placer cette fiche en lot 0.
3) Fusionner les fiches 8 « valorisation des aînés comme ressources » et 12 « Poursuite des aides et services aux aînés » dont le contenu est complémentaire et sera présenté en séance (cf. précisions apportées dans le descriptif de la fiche-projet).

➔ **Après présentation des fiches-projets du lot 2 par le bureau d'études Orthogone, la CLDR donne son accord sur les changements proposés ci-dessus.**

Vous trouverez le power-point de présentation d'Orthogone en annexe. Les remarques ou compléments d'informations des participants sont repris, par fiche-projet, ci-dessous.

- ✓ **Lot 2 – projet 1 : Création de places d'accueil pour enfants en bas âge**
- ✓ Communiquer à propos de ce projet et « démarcher » auprès des élèves de la section « puériculture » de l'Athénée
- ✓ Promouvoir ce métier « en pénurie » par le biais de l'ADL.

- ✓ **Lot 2 – projet 3 : Réalisation d'aménagements et promotion de La Roche-en-Ardenne comme étant une destination PMR**
- ✓ Ajouter une action de sensibilisation assortie d'incitants vers les commerçants et l'HORECA rochois pour qu'ils adaptent leurs conditions d'accueil aux PMR. A noter que, vu les petites surfaces dont disposent souvent les entrepreneurs en centre-ville, il est plus avantageux de rentabiliser l'espace plutôt que de prévoir par exemple des toilettes accessibles aux PMR en rez-de-chaussée.
- ✓ Le relief n'aide pas mais veiller à penser aux PMR lors de tout aménagement par la commune d'espaces extérieurs (promenade des chiens, château…). Concernant le château, un monte-charge pourrait être envisagé (pour transport de matériel, de poussettes…) mais ce projet est encore à étudier afin d'envisager sa faisabilité sans dénaturer le site pour autant.
- ✓ Pourquoi ne pas développer un créneau innovant de location de vélos adaptés aux PMR ?

- ✓ **Lot 2 – projet 4 : Actions conscientisation habitants et touristes à la propreté**
- ✓ Le service communal ad hoc est très actif et la commune dispose d'une Commission d'élus (2 personnes de l'opposition et 3 de la majorité) relative à la « Gestion des Déchets et Propreté »

- ✓ Communiquer davantage sur l'initiative déjà existante des « ambassadeurs de la propreté » ; par exemple par des photos soit des déchets ramassés, soit de la beauté des sites et paysages pour inciter au respect de la propreté sur le territoire.
- ✓ En ce qui concerne les campings, il y a déjà beaucoup de choses prises en compte notamment au niveau du tri des déchets.
- ✓ Un guide d'info a déjà été distribué dans les gîtes (projet BE WAPP) ; l'expérience pourrait être réitérée.
- ✓ La sensibilisation et la communication sont importantes mais parfois insuffisantes… il s'agit dès lors d'utiliser la répression.
- ✓ Le système de parrainage des promenades est déjà existant, reformuler la proposition dans la fiche en proposant de l'étendre à des circuits non balisés (montée vers le Belvédère par exemple).

- ✓ **Lot 2 – projet 6 : Actions d'accueil et d'intégration des nouveaux habitants**
- ✓ Concernant les porteurs de projet, ils peuvent être nombreux et on peut partager la responsabilité de la mise en œuvre de cette action (CLDR, communes, associations…)
- ✓ Est-ce pertinent vu les coûts d'impression de remettre une brochure ? Les informations sont disponibles par différents canaux (en ligne, livret des acteurs économiques, bulletin communal) ; de plus, il n'est pas évident d'avoir les informations utiles (médecins, dentistes…) à jour (souvent parce que les acteurs économiques/professions libérales ne font pas la démarche de signaler leur début ou fin d'activité à la commune).
- ✓ Certaines communes proposent aux nouveaux arrivants un tour guidé de la commune en bus.
- ✓ La plantation d'un arbre à chaque nouvel arrivant ne semble pas pertinente vu la mouvance constatée par le service population ; par contre, pourquoi pas retenir l'idée pour symboliser la naissance d'un enfant ?

- ✓ **Lot 2 – projet 7 : Mise en valeur des paysages**
- ✓ Ce projet devra se mettre en place avec les acteurs touristiques communaux (SI, MT).
- ✓ Faire connaitre et apprécier nos paysages aux locaux est très important (notamment par le biais de l'initiative « WE des paysages » organisée par la Province avant le COVID).
- ✓ Pourquoi ne pas créer un site internet qui rassemblerait les photos anciennes (qui sont déjà reprises sur certains sites villageois mais actuellement sans unité communale) ?
- ✓ Il est essentiel de conserver la longueur de vue et la qualité des paysages rochois.

- ✓ **Lot 2 – projet 8 : Création d'un Conseil consultatif communal des aînés**
- ✓ Ce nouvel intitulé regroupe donc les fiches « 2.8. Valorisation des aînés comme ressources » et « 2.12. Poursuite des aides et services aux aînés ».

- ✓ **Lot 2 – projet 10 : Valorisation de la balade autour du lac de Nisramont**
- ✓ Fiche en stand-by en attendant davantage d'infos sur le fond alloué dans le cadre du Plan de Relance aux voies fluviatiles (en partenariat avec Houffalize) ; une réunion a lieu le 28/1/22.

- ✓ **Lot 2 – projet 11 : Création d'une zone conviviale/plaine de jeux à Bérismenil**
- ✓ Est-ce qu'un terrain de 200m² est suffisant ? (attention, terrain privé et jouxtant l'église…)
- ✓ Veiller à ce que ce terrain puisse aussi servir lors du marché de Noël du village.
- ✓ Ajouter l'acquisition du terrain dans la fiche-projet vu que c'est subsidiable par le PCDR.
- ✓ Il faut se renseigner sur l'actuel propriétaire et vérifier qu'il n'ait pas un autre projet d'aménagement en tête.

- ✓ **Lot 2 – projet 13 : Création d'espaces valorisant le patrimoine funéraire**
- ✓ Outre le fait de mettre en valeur le patrimoine, cette fiche permettra de dégager de l'espace dans les cimetières.

- ✓ Il serait intéressant de prévoir des explicatifs sur l'histoire relative à certaines tombes
- ✓ A Houffalize, un projet mené dans le cadre de l'ancien PCDR visait le même objectif. Cette valorisation d'anciennes pierres tombales se trouve autour de l'Eglise de Houffalize.

- ✓ **Lot 2 – projet 14 : Création de coopératives énergétiques à partir de ressources locales**
- ✓ Aucune réaction de la CLDR.

<u>Proposition de créer une nouvelle fiche-projet</u> :
Lors d'une visite de terrain pour le projet de réaménagement du site de l'ancienne gare à La Roche, la FRW a interrogé la commune sur le bâtiment en vente à proximité, anciennement occupé par la Justice de Paix. C'est une structure de bâtiment fonctionnelle, prévue pour une affectation de type « bureaux » plutôt que pour du logement. Est-ce qu'il est opportun de prévoir une fiche-projet dans le cadre du PCDR pour l'acquisition du bâtiment et sa rénovation ou pas ? Quelle pourrait être sa fonction, son affectation ?

➔ ***La question est lancée ! La CLDR sera amenée à se prononcer sur l'intérêt ou non d'ajouter cette fiche dans le PCDR au regard de la stratégie élaborée.***

3. Divers

- AGENDA DES PROCHAINES RENCONTRES RELATIVES À LA FINALISATION DES FICHES-PROJETS :
  Je 20/1 : visite avec une architecte de la FRW de l'ancienne gare de La Roche
  Ve 4/2 à 19h30 : GT Vie associative / maison de village à Cielle
  Je 10/2 : visite de terrain « sécurité routière » (route régionale de Samrée, Ortho et Beausaint)
  Ma 15/2 à 20h : réunion publique de la commune sur l'avenir du Musée des Grès (salle Miro)
  Ma 22/2 : prochaine CLDR.

- 2 APPELS À PROJETS À ÉPINGLER :

✓ « Vis mon village » : la Fondation Roi Baudouin, en partenariat avec la Ministre de la Ruralité, lance un nouvel appel à projets « Vis mon village » qui s'adresse exclusivement aux communes rurales touchées par les inondations.
Les projets peuvent être introduits par des collectifs d'habitants associés de manière formelle ou informelle, des associations ou des organisations travaillant au niveau local.
<u>Les projets soutenus porteront sur</u> :
  - La vie en communauté (organiser des activités conviviales, faire des choses ensemble…)
  - La solidarité (entraide mutuelle, échange de services…)
  - Les contacts (journal du village, site web du village…)
  - Les activités culturelles (spectacle de quartier, relance de cercles divers…)
  - Le cadre de vie (plaines de jeux, espaces verts, lieux de rencontre…)

Un budget de 200.000 euros est prévu. Les projets retenus bénéficieront d'un soutien de 5.000 euros maximum. Appel ouvert jusqu'au 08/03/2022. Plus d'infos : https://www.kbs-frb.be/fr/vis-mon-village-2

✓ BiodiverCité pour financer des projets « nature » : appel à candidatures à venir tout prochainement …

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la FRW,
Catherine SERVOTTE et Séverine SCHONNE

Fiches du Lot 2 - « ECHANGE »

-

24 janvier 2022

Orthogone

Lot 2

1. Création de places d'accueil pour les enfants en bas âge
2. Réalisation d'une opération « cellules commerciales vides »
3. Réalisation d'aménagements et promotion de La Roche-en-Ardenne comme étant une destination PMR
4. Actions de conscientisation des habitants / touristes à la qualité et propreté du cadre de vie / nature
5. Etude et valorisation du site du musée des Grès
6. Actions d'accueil et d'intégration des nouveaux habitants
7. Mise en valeur des paysages
8. Valorisation des ainés comme ressources
9. Découverte de la commune par geocaching
10. Valorisation de la balade autour du lac de Nisramont
11. Création d'une zone conviviale/plaine de jeux à Bérismenil
12. Poursuite des aides et services aux ainés
13. Création d'espaces valorisant le patrimoine funéraire
14. Création de coopératives énergétiques à partir de ressources locales

LÉGENDE

- Bascule en Lot 0 ?
- Fusion ?

Fiches du Lot 2 - « ECHANGE »

Sommaire :

- Etat des lieux sur les fiches proposées en lot 2:
  - FICHE 2.1 - Création de places d'accueil pour les enfants en bas âge
  - (FICHE 2.2 -Redynamisation du commerce en centre-ville)
  - FICHE 2.3 - Réalisation d'aménagements et promotion de La Roche-en-Ardenne comme étant une destination PMR
  - FICHE 2.4 - Actions conscientisation habitants et touristes à la propreté
  - FICHE 2.5 - Etude et valorisation du musée des grès
  - FICHE 2.6 - Actions d'accueil et d'intégration des nouveaux habitants
  - FICHE 2.7 - Mise en valeur des paysages
  - FICHE 2.8 - Création d'un Conseil consultatif communal des aînés
  - FICHE 2.9 - Valorisation de la balade autour du lac de Nisramont
  - FICHE 2.10 - Création d'une zone conviviale/plaine de jeux à Bérismenil
  - FICHE 2.11 - Création d'espaces valorisant le patrimoine funéraire
  - FICHE 2.12 - Création de coopératives énergétiques à partir de ressources locales

Orthogone

Fiches du Lot 2 - « ECHANGE »

FICHE 2.1 - Création de places d'accueil pour les enfants en bas âge

DESCRIPTION

- Contexte : Réforme des milieux d'accueil par l'ONE
- 3 volets :
  1. Augmenter la capacité de la crèche communale
  2. Soutenir les accueillant(e)s de la commune :
     - La prime communale
     - La mise à disposition de locaux
  3. Réaliser une campagne de communication :
     - Nouvelles opportunités en terme de lieux
     - Recrutement
     - Prime communale existante
     - Comment se former?
- Questions : Quels canaux de communication afin de promouvoir le projet ?

Fiches du Lot 2 - « ECHANGE »

FICHE 2.3 - Réalisation d'aménagements et promotion de La Roche-en-Ardenne comme étant une destination PMR

DESCRIPTION

Diverses actions seront menées sur le territoire :

- Une campagne de sensibilisation des commerçants sera organisée via l'ADL
- Des WC publics installés en ville, dont un accessible aux PMR.
- Au Parc à Gibier, un couloir accessible en chaise roulante et poussette
- Un revêtement particulier pour le sol du quai.
- Une commission de consultation de la personne handicapée
- Le label Handycity® pour la Commune

Fiches du Lot 2 - « ECHANGE »

FICHE 2.4 - Actions conscientisation habitants et touristes à la propreté

DESCRIPTION

Les actions proposées :

- Publications mettant en valeur le patrimoine et les mesures de préservation sur les sites internet communaux et touristiques
- Mise en valeur d'un site spécifique lors de chaque parution du bulletin communal
- Mise à disposition dans les commerces et dans les gîtes d'un guide de bonne conduite du promeneur
- Distribution gratuite de sac/sachet permettant au promeneur de récolter leurs déchets ou les déchets rencontrés lors de promenades
- Actions de sensibilisation à la problématique des déchets dans les écoles
- La mise en place d'un système de parrainage des promenades balisées et des sites touristiques
- L'attribution par camping ou village de vacances d'un « ambassadeur propreté » auprès des touristes

Fiches du Lot 2 - « ECHANGE »

FICHE 2.6 - Actions d'accueil et d'intégration des nouveaux habitants

DESCRIPTION

Accompagnement de l'accueil des nouveaux habitants via des actions concrètes :

- Une cérémonie annuelle avec une réception présidée par le Bourgmestre et ses Echevins.
- La matérialisation de leur arrivée dans la commune par un geste, une action symbolique comme la plantation d'un arbre.
- La mise en place d'un système de parrainage afin de personnaliser l'accueil. Pour ce faire, le parrain recevra un vade-mecum afin de l'aider dans l'accompagnement des nouveaux habitants s'il le désir.
- L'attribution par village d'un référent qui aura une mission d'« ambassadeur » auprès des nouveaux arrivants.
- La mise à jour de l'ancien fascicule de la commune à destination des nouveaux habitants.

QUESTIONS :

- Porteur de projet ?
- Autres actions ?

Fiches du Lot 2 - « ECHANGE »

FICHE 2.7 - Mise en valeur des paysages

DESCRIPTION

- identifier les endroits où la lecture du paysage est remarquable
- s'assurer de la bonne accessibilité des sites retenus
- installer des tables signalétiques ou d'orientation à ces endroits avec un code QR
- dresser une fiche détaillée de chaque site qui sera hébergé sur le site de la commune et accessible via le code QR
- mettre en place un circuit de visite en parallèle avec le petit patrimoine
- prévoir des formations à la lecture du paysage
- créer un groupe de travail citoyen pour identifier des sites complémentaires

Fiches du Lot 2 - « ECHANGE »

FICHE 2.8 - Création d'un Conseil consultatif communal des aînés (à la place de Valorisation des aînés qui ressemble à un objectif / pas concret

Et vu le sujet, fusion avec la fiche 2.12 – Poursuite des aides et services aux aînés)

DESCRIPTION

- Mobiliser les séniors qui le désirent et leur donner un rôle proactif dans la vie communale
- Composé de plus ou moins 10 à 15 personnes réparties de façon homogène dans la commune. (article 1122-35 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation)
- Fonctions principales du CCCA est d'émettre des avis à la commune qui, en échange, s'engage à assurer le suivi de ses avis
- Développer une interface de bénévolat entre les ainés et la vie rochoise. Veillera à mettre en contact les ainés désireux de faire du bénévolat avec les parties demanderesses.
- Organisation de réunions de coordination

Fiches du Lot 2 - « ECHANGE »

Le CCCA pourra de sa propre initiative organiser les activités, des événements etc. comme p.ex. :

- Des séances d'information à la sécurité routière
- Des activités afin de former les ainés aux NTIC's afin de réduire la fracture numérique
- La tenue de conférence
- La mise en place d'atelier d'expression
- L'organisation de séances de prévention en matière de santé
- Visite et veille des personnes isolées
- Réalisation d'enquêtes auprès des séniors de la commune
- Voyages et excursions
- Echanger avec d'autre CCCA
- Réalisation de publications ou d'articles dans le bulletin communal
- Organisation d'une journée annuelle des séniors
- Echange sur le thème de la sécurité avec la zone de police
- Mise en place de projets intergénérationnels
- Réflexion sur les possibilités des aînés de rester à domicile et ses alternatives
- Echange avec le home Jamotte et le CPAS

Fiches du Lot 2 - « ECHANGE »

FICHE 2.8 - Création d'un Conseil consultatif communal des aînés

QUESTIONS :

- Autres activités prises en charge par le CCCA ?
- Lieu de rencontre du CCCA ?
- Porteur de projet ?
- Redondant de convoquer le CPAS + la commune pour les réunions de coordination ?

Fiches du Lot 2 - « ECHANGE »

FICHE 2.9 - Valorisation de la balade autour du lac de Nisramont

DESCRIPTION

Le parcours de 14 km est exclusivement en forêt.

Le projet vise :

- à remettre en état tous ses aménagements (escaliers, rampes de soutien, etc.) pour rétablir son accessibilité
- en faire la promotion en commun avec la **Commune de Houffalize.**

(projet transcommunal)

Fiches du Lot 2 - « ECHANGE »

FICHE 2.10 - Création d'une zone conviviale/plaine de jeux à Bérismenil

DESCRIPTION

Le projet est donc :

- D'acquérir le terrain sis à côté de l'église (+/- 200 m²)
- De sécuriser des lieux par le placement d'une clôture ou haie vive
- D'aménager une plaine de jeu et une aire de pique-nique
- D'aménager un parking vélo

Fiches du Lot 2 - « ECHANGE »

FICHE 2.10 - Création d'une zone conviviale/plaine de jeux à Bérismenil

SITUATION

Fiches du Lot 2 - « ECHANGE »

FICHE 2.11 - Création d'espaces valorisant le patrimoine funéraire

DESCRIPTION

Le projet consiste à :

- Dresser un inventaire des éléments funéraires intéressants, s'assurer de leur statut et de dresser éventuellement un explicatif du monument sélectionné.
- S'assurer du statut du site sélectionné.
- Déterminer les options d'aménagements : intégration des éléments du patrimoine funéraire (stèles, croix, chapelles, etc.), aménagement de sentiers et d'aires de repos, plantations, etc.
- Monter un dossier de réaffectation (un permis d'urbanisme)

FICHE 2.12 - Création de coopératives énergétiques à partir de ressources locales

DESCRIPTION

Cette fiche doit se structurer de la façon suivante :

- Identification et quantification du potentiel de chaque source énergétique. (le bois, le solaire et l'éolien, l'hydro-énergétique)
- Localisation du ou des projets, compte tenu du potentiel de distribution (bâtiments publics, églises, nouveaux quartiers, zone d'activité artisanale p.ex.)
- Etude de faisabilité tant matérielle que financière et participative.

REMARQUE : c'est une opération pilote car les 2 directives européennes qui gèrent le sujet doivent encore être transposées au niveau du droit wallon

NOUVELLE FICHE ?

Ancienne justice de paix : en vente

➔ Proposition : achat et aménagement du bâtiment (Lot 3) ?

1/ Votre avis sur cet ajout dans les fiches du PCDR ?

2/ Vos idées sur la réaffectation ?

DIVERS

> AGENDA

- Je 20/1 : visite avec une collègue architecte de l'ancienne gare de La Roche
- Ve 4/2 : GT Vie associative / MV à Cielle
- Je 10/2 : visite SR des 3 routes régionales
- Ma 15/2 : réunion publique sur l'avenir du Musée des Grès
- Ma 22/2 : CLDR

> APPELS À PROJET

- BiodiverCité (février/avril ?)
- Vis mon village « inondations » (8/3)